

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DU CONSEIL NATIONAL
POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE

GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES
NATIONAUX

01/3
DECRET N° 2024 - 457 /P/CNSP/GCON

du 19 juillet 2024

portant nomination ou promotion dans l'Ordre
des Palmes Académiques du Niger à l'occasion
la fête du 03 Août 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA
SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT ;**

- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu** la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990, instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger, et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables, modifié par décret n° 2023-318/P/CNSP du 10 novembre 2023 ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

Après Avis du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article premier : Sont nommées ou promues dans l'Ordre des Palmes Académiques du Niger, à l'occasion de la fête du 03 Août 2024, les personnalités dont les noms suivent :

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

Au grade de Chevalier

1. GARBA MOUMOUNI, Chauffeur
2. HOUSSEINI BONKANO, Enseignant
3. IDRISSE MOUSSA, Directeur des Etudes EN/NY
4. MAHAMADOU BOUBE, Instituteur.

5. NOMA ABDOU, Gestionnaire des Ressources Humaines
6. Mme ZAKARI FOURERATOU ALFA, Institutrice
7. MARAOU SEYBOU, Directeur au CFPP/NY
8. OUMAROU MOUNDJO, Point Focal Régional COGES
9. NEINO ANAROUA, Point Focal Enseignement Privé
10. MAMOUDOU KADRI, Conseiller Pédagogique
11. Mme ALIO SAADATOU ABDOULAYE, Chargée d'Enseignement
12. Mme ABDOU AICHATOU MAHAMANE, Inspectrice Cheffe de Service
13. NIANDOU SEYBOU, Enseignant
14. HAMA ADAMOU, Conseiller Pédagogique
15. SANI OUSMANE SAHIROU, Chargé d'Enseignement
16. AHAMADOU HAROUNA, Agent à la OFC/ RI
17. ALKASSOUM DIT KASSO SANOUSSI, Enseignant
18. MAHAMADOU ALJYALI, Conseiller Pédagogique IESG-NY 1
19. BONZOGOU ADAMOU, Inspecteur Pédagogique
20. BACHIR SALISSOU, Enseignant
21. ISSA ABDOULKARIM, Enseignant
22. IBRAHIM MAMANE LAWALI, Proviseur
23. MANSOUR CHAIBOU, Instituteur
24. HASSOUMI ILLIASSOU, Enseignant
25. AMADOU BOUBACAR, Conseiller Pédagogique en Gestion
26. SEYBOU DJIREYE, Formateur en Mécanique Auto
27. ALI MOUSSA ADAM, Directeur de CEG
28. MOUSSA LASSINA FANNY, Agent de Bureau
29. MOHAMED AMADOU ATTAHER, Enseignant
30. ADAMOU BAGOURME, Enseignant
31. SANGARE MAMADI CHAIBOU, Professeur de CEG
32. Mme ZADA AICHATOU, Enseignante
33. DJARIRI OMAR ADE, Ingénieur des Travaux Publics

Au grade d'Officier

34. MOUSSA ABDOULRACHID, Directeur de l'Ecole Nationale Spécialisée de l'E.T.P (E.N.S.E.T.P)
35. BOUKARI MAHAMAN LAOUALI, Chargé d'Enseignement des Lycées d'E.F.P/T
36. MAHAMAN TOUDOU NOUHOU ATTAZIR, Professeur Certifié des Lycées d'E.F.P/T
37. Dr HABOU ABDOU BATOURE, Directeur de la Formation Professionnelle Continue et des Relations Intersectorielles

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE**

Au grade de Chevalier

38. Mme OUMAROU HADIZA MAHAMAN DJIDO, Chargée d'Enseignement
39. Mme SAYOUBA HALIDOU RABI MAHAMAN TOUDOU, Chargée d'Enseignement.

OK
/S

Article 2. - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 juillet 2024

**Signé : Le Président du Conseil National pour la
Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**

Le Général de Brigade **ABDOURAHAMANE TIANI**

Pour ampliation :

**Le Secrétaire Général
du Gouvernement**



MAHAMANE ROUFAI LAOUALI